IUB Engineering AG
Belpstrasse 48
Postfach
CH-3000 Bern 14
Tel. +41 31 357 11 11
Fax +41 31 357 11 12
info@iub-ag.ch
www.iub-ag.ch

Oberflamatt (FR) : élargissement de la Singine, étape 1, tronçon zone alluviale

Bauherr
Consortium de maîtres d'ouvrage pour l'élargissement de la Singine au niveau d'Oberflamatt, communes de Neuenegg et de Wünnewil-Flamatt

Projektierung
IUB Engineering SA au sein du consortium d'ingénieurs « Lebendige Sense » (« Singine vivante »)

Zeitraum
2022 - 2024

Baukosten
CHF 2.04 Mio.

Leistungen
- **Révision du projet de construction, appel d'offres, projet d'exécution, direction des travaux**
- **Direction technique des travaux de la rampe franchissable par les poissons, génie biologique, éléments structurels**

Beschreibung
L'étape 1 de l'élargissement de la rivière Singine à Oberflamatt inclut des interventions s'étalant sur un tronçon d'environ 500 m en aval du pont de l'autoroute A12. Dans le lit de la rivière, une rampe pendulaire divisée en trois parties et franchissable par les poissons a été construite en aval du pont autoroutier. Aux fins de sécurisation des berges, elle est complétée par un ensemble de blocs irréguliers. Près de 70 m en aval de la rampe, un grand déflecteur de courant a été aménagé sur la rive droite dans le but de dévier l'écoulement des eaux vers la rive gauche. L'objectif de cette installation est d'initialiser un élargissement intrinsèquement dynamique de la rivière et de réactiver ainsi la zone alluviale. Les aménagements des berges existants ont été démantelés sur les deux rives. Sur la rive droite, la protection des berges a été en grande partie remplacée par des mesures de génie biologique. En aval du déflecteur de courant, la rive a été sécurisée et structurée par des arbres en épis et des billes de bois transformées ou « ELJ » (Engineered Log Jams). Les zones situées entre ces structures ont été valorisées au moyen d'une protection mécanique biogène des rives jusqu'à l'extrémité de l'élargissement du cours d'eau.

Hauptdaten
- **Excavation et déblai : 28 000 m³**
- **Blocs mis en œuvre : 11 000 t**


Protection mécanique biogène des rives et arbres en épis sur la rive droite, élargissement sur la rive gauche ; vue contre le sens d'écoulement


Déflecteur de courant en bois


Rampe divisée en trois parties et franchissable par les poissons (encore comblée en grande partie)